

Rapport de la commission au Conseil communal

Date de la séance : 08.01.2026

Titre : Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Julian Pidoux intitulé « Du sport jusqu'au bout de la nuit pour les jeunes Palinzards »
[Cliquez ici pour entrer du texte.](#)

□ Rapport n° : **n° 01/2026**

Madame la Présidente,
Monsieur le Syndic,
Mesdames les Municipales, Messieurs les Municipaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission ad hoc chargée d'examiner ce préavis/rapport municipal était composée de :

PLR 1:	Mme Soisic Boulad
PLR 2 :	M. Alexander Omuku
PLR 3 :	M. Julian Pidoux
PS 1 :	M. Michael Crottaz
PS 2 :	Mme Sandrine Largey-Botti
Verts.es 1 :	M. Jochen Mundinger
Verts.es 2 :	M. Youri Rosset
Vert'lib :	M. Michael Maeder
EP :	Mme Anne-Catherine Doyer

Représentant-e-s de la Municipalité : Mme Chantal Good et Choisissez un élément.

Invité-e : M. Matthieu Priou

Introduction

Le Président accueille l'ensemble de la commission et Madame la Municipale. Le Président demande ensuite si un commissaire se porte volontaire pour établir le rapport. A l'unanimité, le Président est désigné rapporteur. Puis il est soumis aux commissaires la demande d'accord de transmission du rapport à l'ensemble du Conseil. A l'unanimité, la demande est soutenue. La Commission peut commencer sa discussion.

Discussion générale

Le Président donne la parole au dépositaire du postulat, qui se déclare satisfait de la réponse apportée. Il se dit également content qu'une solution moins coûteuse puisse être envisagée, compte tenu de la situation actuelle.

Madame la Municipale intervient et précise que, bien que de nombreuses activités existent déjà dans la Commune, elle se réjouit de voir la tranche des 12 à 17 ans mise en avant et spécifiquement ciblée à travers les 12 soirées proposées.

Il est indiqué que le dossier doit être déposé auprès d'Uni Santé d'ici au 6 février, afin d'obtenir un éventuel subside pouvant aller jusqu'à CHF 15'000.-.

Service de conciergerie : Il est relevé qu'une réflexion interne pourra s'avérer nécessaire selon le succès du projet concernant la gestion du service. Les concierges interviennent actuellement en semaine, mais pas durant les week-ends.

Calendrier du projet : Si le projet est validé, il pourra débuter dès 2027.

Pérennité des soirées : Un commissaire demande qui décidera de la continuité du projet. Il lui est répondu qu'un bilan complet sera effectué et que la programmation reste modulable. Un nombre plus important de soirées pourra être prévu en fonction du succès rencontré.

Communication : Un commissaire souligne la nécessité d'une « campagne » de publicité. Il est répondu que la Commune dispose des ressources internes nécessaires pour assurer cette communication.

Règlement des salles : Un autre commissaire rappelle qu'il sera nécessaire de revoir le règlement des salles de gymnastique et d'être attentif à l'âge des jeunes participants.

La parole n'est plus demandée, la commission passe au vote.

Amendement-s

Oui Cliquez ici pour entrer du texte.

Non

Soumis au rapport de la CoFin

Oui Cliquez ici pour entrer du texte.

Non

Vœux/questions

- Oui Cliquez ici pour entrer du texte.
- Non

Conclusions

C'est à l'unanimité/autre de ses membres présents que la Commission désignée à cet effet vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'adopter/rejeter le préavis/rapport suivant :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

- vu le préavis/rapport n° **01/2026** de la Municipalité du 01.12.2025 ;
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat de M. le Conseiller communal Julian Pidoux intitulé « Du sport jusqu'au bout de la nuit pour les jeunes Palinzards »

Le président rapporteur de la
commission
Sandrine Largey Botti

22 janvier 2026